

Assouplissement des mesures à la Résidence dès le 16 avril 2021

Visites autorisées	7/7 jours – max. 3 pers. par résident à l'intérieur du home Plus de limite d'horaire ni de durée
Distance	Toujours respecter la distance de 1,5 mètre
Masque chirurgical	Les visiteurs doivent toujours porter le masque, sauf assis à une table de visite (cafétéria – salle 1)
Lieux	Possibilité de visites en chambre, avec masque, distance et porte ouverte (aération) maximum 2 personnes à la fois, sans consommation Tables à la cafétéria et en salle 1 à votre disposition durant les heures d'ouverture, sans rendez-vous avec possibilité de consommation, maximum 4 personnes y compris le résident.
Promenades	Possibilité d'aller se promener à l'extérieur avec un masque pour tous les visiteurs
Repas	Sur inscription (au plus tard la veille) à la cafétéria au numéro 026.407.35.07 , possibilité de partager un repas (menu du jour uniquement) à 4 y compris le résident (limité à 6 tables)
Sorties pour un repas ou visite en famille	Sorties possibles moyennant le maintien des mesures de protection (p.ex. masque en voiture, respect de la distanciation, désinfection...) Si la durée est inférieure à 24h : test à 5 jours pour les résidents non vaccinés Si la durée est supérieure à 24h : test au retour pour tous + à 5 jours pour les résidents non vaccinés.

En résumé :

- Visites possibles 7/7 jours, 3 personnes max. à l'intérieur toujours en portant le masque sauf assis à la cafétéria ou en salle 1.
- Possibilité de partager un repas à 4 personnes y compris le résident (sur réservation).
- Visites en chambre possible avec masque, distance et porte ouverte (max. 2 pers.).
- Possibilité de sortir, de se promener, d'aller en visite en famille, au restaurant (si ouvert), en maintenant les mesures de protection.
 - Résidents vaccinés : Test au retour si la durée d'absence est de plus de 24h.
 - Résidents non vaccinés : Test à 5 jours + au retour si absence de plus de 24h.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

La Direction